

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 1 (1893)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Don de joyeux avènement  
**Autor:** M. de T.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1447>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DON DE JOYEUX AVÈNEMENT<sup>1</sup>

Ici apres suivent ceux lesquels ont fait des présents pour la venue de mon tres honoré seigneur Monsieur le Baillif T\*\*\* en lannée 1610.<sup>1</sup>

Premierement le gouverneur d'Onnens a présenté 2 moutons.

Le gouverneur de Bonvilards a donné 7 moutons.

Le gouverneur de Corcelles a donne 1 mouton.

Le gouverneur de Concise a présenté 1 mouton et une lièvre.

Le mestral de Concise a présenté 1 mouton.

Honnête Pierre Quibol... a donné 2 douzaines de Coin avec une dinde.

Bertod Ran (ou Kan) a donne 1 mouton et un Coc d'inde et 3 12<sup>es</sup> d'œufs et 4 chaine d'ognons.

M<sup>r</sup> Adam Massot a fait présent de deux levreaux et un Coc d'inde et deux ossons et des grives avec une Cruvilliée (corbeillée) de poires.

Le sieur Anthoine Chriblet a présenté un oyson et un chappon.

Honnête François Favre a donne 2 12<sup>es</sup> d'œufs et des poires et deux petits couchons.

Monsieur le Lieutenant Carra la donne 7 moutons.

Le gouverneur de Champagnes a donné 7 moutons.

Le seigneur Mertior (pour Melchior ?) Trestorens a donne 7 cabry et des œuf.

Monsieur de Biolley un dozaine de Callié (cailles).

Le seigneur George Gilliard une perdrix et 4 cailles.

Le seigneur Jacques Bourgeois a donne 7 moutons.

<sup>1</sup> A l'arrivée du bailli dans le bailliage de Grandson. — Nous avons conservé l'orthographe de ce document, dû à quelque subalterne du bailli.

Le sire Petreman Buniet un dindon.

Le sire Frederic du Meurier 4 becasses dix et neuf grives.

Monsieur le Ministre de Grandson a donné deux chappons gras.

Monsieur Timotte a donne un mellon et un oyson.

Honnête Pierre Chuat 2 pollatons.

Monsieur le Juge Chriblet 1 mouton.

La Relicte (veuve) de Egrege Claude Bourgeois a donne deux ossons et deux pollatons.

La Metralie de Fiez a donne 1 moutton.

Monsieur Le Menistre de Provence a donne 1 moulton.

Discret Pierelion Driou a fait present d'un veau gras et un cabry et 1 Lievre.

9 La ville de Grandson a fait present de 15 becasses et 22 grives.

Noble Pierre de Diesbach a donne un chappon gras.

Honnête Jaques Quibolle officier a donne deux per de pollatons.

Peterman Guyon deux couchons.

Pierre Vaullet deux pollatons et un post de vin cuit et une crubille de nois.

D. Pierre Callame a envoye deux poulles et deux pollatons.

Jehan Chuat 4 pollatons.

Monseigneur de Montagnie un coccinide et 7 chapons.

Monseigneur de Bonvillards un dindon et 7 moultons.

Monseigneur Vigue (ou Vigne) Le demondieur (procureur général ?) de la Cour de Bonvillard a fait present de douz per de pigeons, 4 becasses et une cruvillée de testes de chou blanc et oygnons.

Dom Abraham Cuche deux oÿsons et deux truites.

Le Mayor donnes un moulton.

Noble Samuel de Pierre a donne une perdrix et un lievre.

Peterman Conte doux per de pollatons.

Jehan Gilliard de Fiez a donne 7 cocdinde et une crubilliée de poires.

Le seigneur Bernard Chriblet a fait présent d'un veau gras.

Le sire Guillaume Willanchet a donne deux chappons et deux per de pollatons.

Monsieur de la Motte a donne un cocdinde.

Le mestral de Provence a donne une sellette de beurre au nom de la Commune.

Dom Noel Rossat a donne une lievre.

Pierre de Giez mestral de Wetebeuf a donné 7 chappons.

Monseigneur Huber a fait présent dung festin et une jeune beste.

Samuel Compte 3 chappons.

Monseigneur le Lieutenant de Montagnie a donné deux cabrix.

Le Juge de Grandson Cribliet 1 petit muton.

Pierre Chuat deux pollet.

Daniel Tarin deux pollet.

Monseigneur le Baillif d'Yverdon deux grosses truites et 12 cailles.

Samuel Treitorens 2 chappons 2 genelie (poules).

Pierrillion Drijol 1 leievre.

Le Mestral de Provence 1 dinda.

Martin Vauthier 3 truites.

Abraham Cuge deux oysons.

François Favre deux petits couchons.

Le Mayor donné un mouton. M. de T.